



## DELEGATION DE SIGNATURE

RES-MED-IST

La Directrice Générale de l'Agence française de développement ;

Vu les articles R. 516-3 à R. 516-20 du code monétaire et financier, relatifs aux statuts de l'Agence française de développement, notamment son article R. 516-12 ;

Vu le décret du 30 mai 2013 portant nomination à l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française, en date du 31 mai 2013 ;

Vu la décision du 23 février 2011 relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement, publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État - N° 38 – janvier-février 2011, page 123 ;

Vu la décision du 8 mars 2011 relative au dispositif de délégation au sein de l'Agence française de développement ;

### DECIDE :

#### Article 1 :

Délégation est donnée à Monsieur Philippe Lecrinier, chargé de l'intérim du Directeur de l'Agence d'Istanbul de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (ci-après « AFD »), du 12 juillet au 08 août 2014 inclus, dans le cadre des attributions territoriales et matérielles des agences décrites dans le recueil d'Attributions des Services de l'AFD, à l'effet de signer, au nom de la Directrice Générale, pour les opérations de financement pour compte propre ou pour compte de tiers et pour toute autre activité :

- certifier les copies conformes à l'original ;
- les correspondances, actes, contrats, marchés et toutes autres pièces relevant de la gestion et des activités locales de l'AFD ;
- les correspondances, actes, contrats, marchés et toutes autres pièces relatifs aux prestations de services rendues localement par l'AFD ;
- tous actes relatifs au fonctionnement des comptes bancaires ouverts au nom de l'AFD localement ;
- les avis, mandats et autres documents de dépenses et de recettes dues par/à l'AFD ;
- tous documents permettant d'arrêter tous comptes, de donner et retirer bonnes et valables quittances et décharges.

	<p style="text-align: center;"><b>DELEGATION DE SIGNATURE</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>RES-MED-IST</b></p>
---	---	---

**Article 2 :**

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa publication sur le site Internet de l'AFD, conformément à l'article 2 de la décision relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement.

Fait à Paris, le 05 juin 2014  
En deux exemplaires originaux

Paris, le 5 Juin 2014  
Je soussigné Mr Jacques BEGHAIN  
certifie exclusivement la matérialité  
de la signature apposée ci-contre  
de Mme Anne PAUGAM

**La Directrice Générale**



Anne PAUGAM





**APOSTILLE**  
(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. République française
- Le présent acte public
2. a été signé par... **Me BEGHAIN**.....
3. agissant en qualité de... **Notaire**.....
4. est revêtu du sceau/timbre de... **Son étude**.....

Attesté

5. à Paris
6. le... **30 JUIN 2014**.....
7. par le Procureur général près la Cour d'appel de Paris

..... sous n° **41.425**.....

..... Sceau : **Michel LERNOUT**.....

..... Signature : **Michel LERNOUT**  
Avocat Général

